



56^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

Intervention du Luxembourg

3 juillet 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Commission d'enquête pour son rapport.

Madame et Messieurs les Commissaires,

Nous soutenons pleinement votre mandat. Continuer à recueillir des preuves et à documenter les graves violations des droits humains contribue à préserver l'espoir des Syriens pour la justice.

Treize ans de conflit ont détricoté une partie importante des services de base en Syrie et le choc climatique aggrave une situation déjà désastreuse même avant le tremblement de terre de janvier 2023. Nous ne devons pas abandonner les millions de personnes exposées aux violations croisées de leurs droits humains. Nous appelons tous les bailleurs de fonds à financer le plan de réponse d'OCHA, financé à hauteur de 18% seulement en ce moment.

Face aux violations continues des droits des femmes, des filles et des individus LGBTIQ+, ainsi que de la communauté Yezidi, les ONG locales sont souvent les premiers prestataires de services essentiels à la survie des populations vulnérables.

Des millions d'enfants sont privés d'enfance par ce conflit qui perdure depuis 13 ans. La moitié d'entre eux ne va pas à l'école. 30.000 enfants syriens et étrangers restent détenus dans les camps d'Al Hawl et de Rawj : ils ont besoin d'une prise en charge urgente, de programmes de réintégration et de perspectives à moyen et à long terme.

Madame et Messieurs les Commissaires,

Quel impact a la volatilité actuelle de la situation dans la région sur la situation en Syrie ?

Je vous remercie.

(235 mots – 1m30s)